

Modification de Capital

1° Réduction de capital par annulation d'actions

Faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 Mai 2014 en sa 15ème résolution, le Conseil d'administration a décidé de réduire le capital social d'un montant de 5 500 000,00 euros pour le ramener de 1 720 879 792,50 euros à 1 715 379 792,50 euros par annulation d'un million (1 000 000) d'actions acquises en vertu des autorisations données par les Assemblées Générales Mixtes du 9 mai 2012 (4ème résolution) et du 7 mai 2013 (4ème résolution).

La différence entre le prix d'achat des actions (soit 95 705 230,33 euros) et la valeur nominale (soit 5 500 000 euros), égale à 90 205 230,33 euros sera imputée sur le compte « prime d'émission » à hauteur de 84 296 698,19 euros et sur le compte report à nouveau pour un montant de 5 908 532,14 euros.

2° Augmentation du capital résultant de la levée d'options

Le Président-Directeur Général, par délégation du Conseil d'administration donnée en sa séance du 7 mai 2014, a constaté le 27 mai 2014 que, du 1er Février 2014 au 26 Mai 2014, 456 035 actions de la société au nominal de 5,50 euros avaient été émises par suite de l'exercice d'options de souscription d'actions, portant ainsi le capital de la société de 1 715 379 792,50 euros à 1 717 887 985,00 euros.

3° Augmentation du capital par incorporation de primes pour l'attribution d'actions gratuites

Conformément à la décision du Conseil d'administration en sa séance du 7 mai 2014 le Président-Directeur Général a constaté :

-D'une part la création de 31 234 327 actions nouvelles au nominal de 5,50 euros, jouissance du 1er janvier 2014, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes le 02 juin 2014,

-D'autre part, en application de l'article 21 des statuts, les actions inscrites sous la forme nominative sans interruption du 31 décembre 2011 au 1^{er} juin 2014 inclus bénéficiant d'une attribution majorée de 10%, la création de 861 485 actions nouvelles au nominal de 5,50 euros, jouissance du 1er janvier 2014, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour cent actions anciennes le 02 juin 2014.

En conséquence, le nouveau capital de la société s'élève à 1 894 414 951,00 euros divisé en 344 439 082 actions au nominal de 5,50 euros entièrement libérées.

CONTACTS

Direction de la Communication

Anne Bardot
+33 (0)1 40 62 53 34
Anette Rey
+33 (0)1 40 62 51 31

Service Actionnaires

Laurent Dublanquet
+33 (0)1 40 62 51 86
Didier Henriot
+33 (0)1 40 62 52 89

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide est présent dans 80 pays avec plus de 50 000 collaborateurs et sert plus de 2 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902. L'ambition d'Air Liquide est d'être le leader dans son industrie, en étant performant sur le long terme et en agissant de façon responsable.

Pour Air Liquide, ce sont les idées qui créent de la valeur sur le long terme. L'engagement et l'inventivité permanente des collaborateurs du Groupe sont au cœur de son développement.

Air Liquide anticipe les enjeux majeurs de ses marchés, investit à l'échelle locale et mondiale et propose des solutions de haute qualité à ses clients, ses patients, et à la communauté scientifique.

Le Groupe s'appuie sur sa compétitivité opérationnelle, ses investissements ciblés dans les marchés en croissance et l'innovation pour réaliser une croissance rentable dans la durée.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 15,2 milliards d'euros en 2013. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent environ 40 % de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et est membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.